Résidence FOCH
Conseil Syndical Secondaire

COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL SECONDAIRE
du 2 Décembre 2024

Etaient présents :
Geneviève CEROVIC-Marie -Claude CHEVRIER – Michel CHOUIN – Marc COULAUD – Thierry GEORJON – Alain LEGRAND -Linda POUPLIER

1- Assemblée générale du CSS Foch du 7/12/24

Toutes les résolutions ont été votées avec une représentation de 55% des votants.

2- Représentations du CSS Foch

- Marc COULAUD est élu à l'unanimité président du CSS Foch

Rôle des membres du CSS :

- Responsable des espaces verts : Geneviève CEROVIC
- Trésorière : Linda POUPLIER
- Relations Mairie : Marie-Claude CHEVRIER
- Correspondant IRVE -Recharges Véhicules Electriques (Thierry fait aussi partie de la Commission technique Parly2) : Thierry GEORJON
- Relations extérieures (Site Internet, photos…) : Thierry GEORJON
- Comité piscine : Marc COULAUD, Linda POUPLIER, Michel CHOUIN (suppléant)
- Représentant FOCH au CSP : Marc COULAUD ; Suppléant : Alain LEGRAND

3- Rénovation de la piscine Foch

Les travaux de rénovation piscine menés par l'entreprise Design Pool ont bien avancé.
Des devis sont en attente sur le dallage, l'allée, l'échelle et les plantations.

La piscine devrait être fonctionnelle en Mai ce qui permettrait de faite son inauguration en même temps que **la Fête des voisins. Date à confirmer avec les autres résidences (Palais Royal , Saint Cloud) et le Syndic**

4- Bornes électriques pour recharge véhicules électriques.

Le recensement des souhaits d'équipements en bornes de recharge est en cours pour l'ensemble des résidences de Parly 2. Un questionnaire a été distribué dans les boîtes aux

lettres, et doit être retourné à Mme SEIXAS au plus vite. En cas de questions ou remarques, les copropriétaires de la résidence FOCH peuvent s'adresser à Thierry GEORJON.

5- *Le projet géothermie*

Une communication d'avancement du projet sera faite par le Syndic d'ici la fin du mois.
A noter que les objectifs de température et de débit sont un peu dépassés et auront pour effet de réduire la consommation de gaz.
Le démarrage est toujours prévu entre février et avril 2026.

6-Espaces verts

Les dates d'implantations des arbres de remplacement décidés en AG sont maintenant programmés pour début 2025.
La taille des haies n'a pas été réalisée cet automne. A programmer donc dès que possible ;
Par ailleurs le président confirme la nécessité de devis pour tous les travaux de jardinerie.
Une réflexion est engagée pour remplacer certaines plantes annuelles par des plantes vivaces afin de réduire les coûts.

7 Point sur les travaux 2024

- Nettoyage des marbres immeuble Lalo – Société ETAIR : ces travaux sont toujours en attente. Le syndic est à relancer
- Vérification des canalisations- société DECOFOR. Le rapport de l'intervention est toujours en attente ; L'entreprise est relancée.

8 Travaux à envisager

A plus long terme (pour mémoire) :

- *Réfection des toitures*
- *Marbres des façades*
- *Ascenseurs*

9 Prochaine réunion du CSS Foch

Lundi 27 janvier 2025 20h

Le CSS FOCH